

Éditorial : l'I3E, une méthode et un état d'esprit.

« L'intelligence économique (IE) consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un État, d'une entreprise ou d'un établissement de recherche ». Dans un environnement économique extrêmement mouvant, l'IE est devenue une politique publique au service de la compétitivité des entreprises françaises. Elle n'est plus limitée aux multinationales et s'adapte aux besoins des TPE et des PME. L'action de l'État passe par 3 axes principaux :

- assurer une veille stratégique,
- soutenir la compétitivité des entreprises,
- garantir la sécurité économique des entreprises et des établissements de recherche.

Pilotée par le préfet de région, l'action de l'État en matière d'IE est conditionnée par la proximité avec les acteurs économiques. J'ai nommé ma directrice de cabinet correspondante départementale à l'intelligence économique territoriale. En lien avec les sous-préfets d'arrondissement, elle est le relais de proximité et l'interlocuteur des chefs d'entreprise. Ainsi, depuis le 4 juillet, l'État, en partenariat avec la CCI de l'Eure, organise des réunions trimestrielles d'information sur l'IE car je suis persuadé que l'action de l'État dans l'Eure en matière d'intelligence économique (I3E) doit reposer avant tout sur une méthode : le travail en réseau avec l'ensemble des acteurs du tissu économique et social.

Adopter une démarche d'intelligence économique pour une entreprise, c'est connaître davantage son environnement économique pour mieux maîtriser l'information stratégique. Cela nécessite de connaître les bonnes habitudes et les bons réflexes, et ainsi acquérir un état d'esprit. Les TPE et les PME sont souvent très efficaces en la matière car flexibles, innovantes et intuitives. En facilitant les échanges entre entrepreneurs et avec les services de l'État concernés, l'I3E joue un rôle de sensibilisation et d'accompagnement pour faire connaître les dispositifs existants et les bonnes pratiques et ainsi diffuser cet état d'esprit.

Dominique SORAIN, préfet de l'Eure

Lettre trimestrielle N°1 - 4e trimestre 2012



Compte rendu : La réunion « Intelligence économique » du 16 octobre 2012.

Les référents IE de la gendarmerie et de la police nationale sont intervenus pour présenter leur action. M. TERRIEN de la DRRI a présenté les enjeux de la maîtrise de l'information pour les entreprises.

M. Florian BREMAUD (CCI de la région Haute-Normandie) a présenté le dispositif d'accompagnement pour optimiser la maîtrise de l'information au sein de l'entreprise et protéger son savoir-faire et son capital intellectuel. Ce dispositif se divise en trois séquences :

- une phase gratuite de sensibilisation avec le pré diagnostic « intelligence économique » qui permet d'évaluer le degré de maîtrise de l'information pour toutes les fonctions clés de votre activité et d'établir un rapport de préconisation définissant les principales marges de progrès.
- Une phase de suivi avec la mise en relation avec un prestataire expert qui permet d'optimiser les pratiques.
- Une phase collective avec le club régional des bonnes pratiques en IE basé sur l'échange entre pairs et avec des spécialistes de l'IE.

M. Eric LATOUR (Sanofi-Pasteur) a présenté les différents protocoles et contrôles mis en place dans son entreprise pour protéger l'information.

M. Frédéric DEMONFORT (Endupack) a présenté l'approche concurrentielle offensive mise en place dans son entreprise qui réalise 75% de son chiffre d'affaires à l'export. Cette approche résulte du constat que des informations stratégiques pour son entreprise avaient été copiées à l'occasion de salons internationaux auxquels il avait participé.

FOCUS : « L'approche concurrentielle offensive » d'Endupack.

entretien avec Frédéric DEMONFORT

Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ? Participez-vous à des salons internationaux et quels risques existent dans ces salons ?

Nous travaillons dans la transformation de papier et l'emballage. Nous participons aux principaux salons de notre secteur d'activité, soit entre 3 et 4 salons par an. Un salon est un lieu formidable pour exposer, une vitrine pour l'entreprise. Mais c'est aussi une source d'information pour la concurrence et nous avons toujours été conscients de ce risque.

Comment en êtes-vous venus à adopter une démarche d'IE ?

Nous avons été contactés par la CCI pour un diagnostic IE. Nous avons accepté car dans le passé nous avons constaté que des photographies illustrant nos produits avaient été détournées pour des produits concurrents et nous avions surpris des concurrents fouillant sur notre stand après la fermeture du salon.

Quelle a été l'utilité du diagnostic IE ? Et quelles suites lui avez-vous données ?

Il a servi à identifier des points de fragilité et des pistes d'amélioration. Désormais, nous ne laissons plus aucune information sur les salons. Il s'agit de prendre de petites habitudes sans tomber dans la paranoïa. Nous avons ensuite été mis en relation avec un partenaire pour travailler sur des veilles de marché plus pointues. Nous avons bénéficié d'une subvention de 50% du coût total pour financer cette prestation pendant un an. Cela nous a permis d'acquérir des informations sur nos marchés et sur nos concurrents. Nous continuons à travailler avec ce prestataire.

Quel bilan dressez-vous de la démarche IE ?

Nous étions déjà convaincus par la démarche, car nous faisons tous plus ou moins de l'IE sans le savoir. Cela mérite de prendre un peu de temps, particulièrement lorsqu'on prospecte à l'étranger. En effet, prendre des marchés à l'étranger signifie souvent que l'on a des facteurs de différenciation vis-à-vis de concurrents locaux ou étrangers. Il convient de protéger ses facteurs clés de succès contre des pratiques malhonnêtes.

METHODE : sécuriser les systèmes d'information (SSI) :

Avec l'explosion des systèmes d'information en entreprise, les mesures de protection doivent être adaptées et renforcées pour contrôler et maîtriser les données stratégiques de l'entreprise.

Au sein de l'entreprise :

1. Identifier et localiser les données critiques
2. Désigner et former un responsable SSI (RSSI) et un adjoint
3. Ecrire une politique SSI (PSSI)
4. Rédiger une charte SSI
5. Sensibiliser les collaborateurs

En dehors de l'entreprise :

1. N'emportez que les données nécessaires à l'accomplissement de votre mission, de préférence sur une clé USB cryptée que vous porterez toujours sur vous, votre ordinateur portable ayant été préalablement « nettoyé ».
2. Ne laissez jamais vos matériels sans surveillance dans un véhicule – voiture, train ou avion – ou dans une chambre d'hôtel.
3. Vous travaillez dans les transports publics ? Regardez donc par-dessus votre épaule !
4. N'acceptez jamais de les connecter à un système que vous ne maîtrisez pas.
5. Ne divulguez jamais un mot de passe.
6. Si le Wifi est autorisé dans la PSSI de votre entreprise, évitez de l'utiliser sur un réseau non sécurisé.

Quelques liens institutionnels pour s'informer sur la veille stratégique :

La Délégation interministérielle à l'intelligence économique : www.intelligence-economique.gouv.fr

• Le Service de coordination à l'intelligence économique : www.economie.gouv.fr/scie

• L'INPI (veille brevets, marques, dessins et modèles) : www.inpi.fr

Informations utiles :

À l'initiative de la Délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE) vient de paraître le « **guide du routard de l'intelligence économique** ». C'est un outil pédagogique et concret qui enseigne comment mettre en œuvre et organiser sa veille stratégique, comment identifier et protéger les informations stratégiques et les savoir-faire...

Basé sur des cas concrets et des témoignages, ce guide illustre l'implication de l'Etat en faveur du développement de l'IE. Il est téléchargeable en ligne :

<http://www.economie.gouv.fr/scie/ressources>

La **lettre** d'information de l'intelligence économique des ministères économiques et financiers (IE Bercy) est téléchargeable en ligne sur le portail du Service de Coordination à l'Intelligence Economique (SCIE). Le numéro 24 de novembre 2012 fait un focus sur la région Haute-Normandie.

www.economie.gouv.fr/scie/

Le portail de l'intelligence économique : <http://www.portail-ie.fr/>

Adresses utiles dans l'Eure :

Référent départemental IE : directrice de cabinet du préfet de l'Eure - 02.32.78.27.02

Référent sûreté gendarmerie nationale : adjudant-chef Christophe DESLANDES - 06.34.42.30.45

christophe.deslandes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Référent sûreté police nationale : Commandant Florence ROUARD - 02.32.39.90.02 - florence.rouard@interieur.gouv.fr

La gendarmerie et les services de police apportent leur expertise aux entreprises en matière de sécurité économique par le biais de « diagnostics de vulnérabilité ». Ces diagnostics sont gratuits.

Référent IE DRRI : monsieur Philippe TERRIEN dri76-ie@interieur.gouv.fr

Sur sollicitation, des intervenants experts se déplacent dans les entreprises. Ils évaluent les vulnérabilités des sites. Des solutions pragmatiques et adaptées sont proposées.

CCI de la région Haute-Normandie, service réseaux, innovation et IE : Florian BREMAUD, conseiller Intelligence Économique : bremaud@haute-normandie.cci.fr

CCI de l'Eure Fabien MENISSEZ, Conseiller Innovation : fmennissez@eure.cci.fr

L'INPI en région : hautenormandie@inpi.fr

L'INPI propose des pré-diagnostics gratuits destinés à amener les entreprises à définir une stratégie de protection et, notamment de protection juridique, de leur patrimoine industriel.

Pour aller plus loin (Sécurité des systèmes d'information) :

Le portail de la sécurité informatique : www.securite-informatique.gouv.fr

Conseils, autoformation, questions/réponses, guides :

• L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) : www.ssi.gouv.fr

Guides (par exemple : l'hygiène informatique en entreprise d'octobre 2012), fiches pratiques, alertes informatiques (onglet CERTA), etc.

• Le Club de la sécurité des systèmes d'information français : www.clusif.asso.fr

Calendrier de l'ISE :

Le 3 juillet et le 16 octobre 2012 ont eu lieu deux réunions d'information générale sur l'IE.

Le 18 décembre 2012 - 3ème réunion IE dans l'Eure sur le thème de la maîtrise de l'information et de la protection des données informatiques.